



61e congrès de l'ABF Strasbourg 11- 13 juin 2015

Inventer pour surmonter Bibliothèques en tension

Lumières sur le 61ème congrès de l'ABF !

Ce 61ème congrès de l'ABF s'est déroulé à Strasbourg du 11 au 13 juin 2015. Le thème central a fait émerger la nécessité de revenir à l'esprit des lumières et à son héritage.

Contre l'isolement et les tensions du quotidien, face à toutes les vraies difficultés rencontrées, à toutes les formes de situations obscures, le caractère humaniste, éclairé et émancipateur, la capacité de débats et la force critique ont été mis en avant : respect des droits des individus, idéal des droits universels, égalité devant la loi, autonomie, finalité humaine de nos actes.

L'ABF souhaite réaffirmer son positionnement au travers de la Charte "BIB'LIB" du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques. Levier pour les bibliothèques, elle a été rédigée par un comité rédactionnel de 14 personnes et comporte 8 droits fondamentaux :

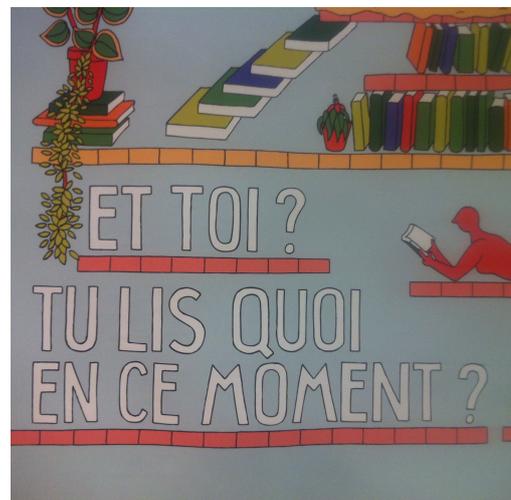
- 1) Le droit d'accéder librement et sans discrimination à toutes les cultures et à une information
- 2) Le droit à un accompagnement attentif et compétent, respectueux des attentes du citoyen
- 3) Le droit des personnes handicapées à l'égalité d'accès aux savoirs et à l'information
- 4) Le droit d'expérimenter et de se former tout au long de la vie
- 5) Le droit d'être en capacité de participer à l'innovation sociale et aux débats citoyens
- 6) Le droit d'accéder à un Internet public et viable

7) Le droit d'accéder, de réutiliser, de créer et de diffuser des communs du savoir

8) Le droit d'accéder à des ressources, y compris numériques, respectant la diversité des usages et favorisant l'appropriation de l'information et du savoir.

Les collectivités territoriales sont concernées par l'adhésion aux principes de cette charte, par la reconnaissance de ses objectifs afin de s'engager dans une politique qui mette en oeuvre ces droits.

Il s'agit aussi d'une incitation pour saluer des initiatives avec trois labels sur plusieurs niveaux et critères obligatoires à remplir.



Des sujets toujours d'actualité, "les sujets qui fâchent", ont fait l'objet des dernières interventions : la réforme territoriale, la fonction publique "c'est terminé", les bibliothèques après Charlie, l'édition numérique. Julia Réda, eurodéputée, représentante du Parti Pirates, a présenté son rapport voté au parlement européen. Les bibliothécaires sont engagées et interpellent les élus sur les questions importantes que pose le numérique en bibliothèque.

De très riches rencontres

L'inauguration du salon des professionnels et des exposants spécialisés dans les offres pour les bibliothèques et les médiathèques, au Palais de la Musique, a été l'occasion de multiplier les rencontres.

Tout en jouant les piques assiettes, une belle rencontre avec l'association des **Bibliothèques Gourmandes**. Créée à Roanne (Loire) en octobre 1991, l'association Bibliothèques gourmandes accueille toute les personnes qui s'intéressent à la fois aux livres, aux arts graphiques et à l'art culinaire sous toutes ses formes : histoire, arts, industries, pratiques et coutumes du patrimoine gourmand de toutes origines. L'association organise des rencontres, des débats, et des conférences destinés à partager le savoir de la table et sur des thèmes aussi différents que les enjeux anthropologiques de l'alimentation industrielle, les vignobles du patrimoine de l'Unesco, la littérature et la gastronomie depuis le XVIIème siècle, les usages alimentaires et médicinaux des poissons, la gastronomie érigée en patrimoine ou les succès de la cuisine japonaise dans le monde... Elle publie des



abécédaires et aussi une revue intitulée Papilles aux éditions Virgile.

<http://www.bibliothequesgourmandes.com/>

Des stands avec des bibliothécaires

tatouées, des bibliothécaires psychanalistes pour des rendez-vous tatouages ou psychanalyses, avec humour bien sur et sans prétention... le stand de **Cyclobiblio...**, avec la possibilité d'envisager de participer au prochain cyclobiblio 2016 et de mieux découvrir ce très beau projet.



Une découverte, le coin des indépendants et de Libfly : LIVRES ! La Bibliothèque en ligne, "échanges entre professionnels du livre et lecteurs". Service créé en 2009 et édité par Archimed, il s'agit d'un outil de promotion de la lecture via un site Internet où les lecteurs peuvent être en relation et réaliser eux-même des notices d'ouvrages. Le site a vocation a accroître la visibilité des bibliothèques, de leurs activités et de les partager entre libraires, éditeurs et lecteurs. <http://www.libfly.com/>

En exposition, des posters originaux qui dévoilent des problématiques singulières : Bibliothèque universitaire et numérique; Bibliothèques, Médiation et genres; Bibliothèques du monde; Richesse et complexité des partenariats et des réseaux de lecture publique... Les posters sont une manière de présenter une méthodologie, un retour d'expérience, une analyse de situation, une recherche... Des posters autour des thèmes du congrès : tensions liées à la recherche/mission de toucher différents publics, tensions entre la volonté de rendre l'usager autonome et le rôle de la médiation, tensions et créativité avec les partenaires associatifs et institutionnels, extérieurs, internes à la collectivité, tensions et créativité dans le cadre de la réforme territoriale.



Des ateliers très vivants avec les bibliothécaires de la commission Jeux vidéo et Fablab : créativité et ouverture du champs des possibles...

L'heure du conte numérique

Un mot peut aussi être magique : adaptabilité

Un conte numérique c'est un livre de conte avec des actions et des interactions numériques. Dans une heure de conte numérique, le bibliothécaire est le narrateur de l'histoire. Avec 1 tablette et 1 grand écran, des applications sont adaptables pour un moment en groupe avec des enfants : La petite sorcière va à l'école, des jeux en groupe plus visuels pour les 10-12 ans, des jeux de chasse aux trésors, une quête avec le jeu Tengami et ses pages Pop-up; de nombreuses applications sont susceptibles d'être utilisées pour ce type d'animations. Le grand écran va permettre de créer des interactivités autour des jeux et avec les récits, un peu comme les livres dont vous êtes le héros. Pour les plus grands les actions pourront davantage porter sur les scénarios. L'heure du conte numérique peut durer une heure et accueillir de 2 à 3 jusqu'à 15 à 16 enfants.

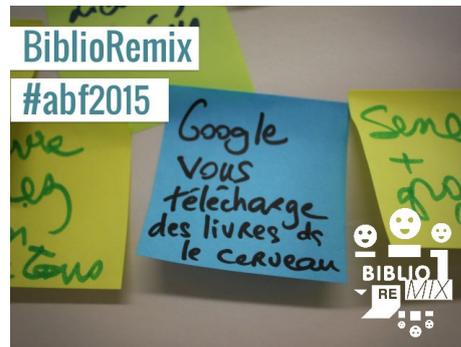
Avec les smartphones (ceux des usagers) il y a aussi la possibilité de toucher un public adolescent... Le bibliothécaire va créer un dialogue entre l'écran et la manipulation de la tablette, créer une animation partagée pour les enfants et raconter une histoire, créer une histoire ensemble avec des propositions de récits inventives et créatives pour les participants.

Alors Biblio Remix c'est quoi ?

2013-2015 :



200 participants
40 projets
30 animateurs
1 site web...



Autre

question fondamentale : « Que pouvez-vous imaginer pour éviter qu'en 2050 Google nous télécharge directement des livres dans le cerveau ? », à laquelle nous (80 participants à la rencontre) avons tenté de répondre sur des post-it... parce qu'il semble que l'objectif de Biblioremix c'est de se creuser la cervelle collectivement sur des projets les plus fous possibles. Comment repenser, remixer la bibliothèque avec les habitants, des bidouilleurs, des designers ? Comment réinventer les services de la bibliothèque avec les publics dans une démarche participative ?

Recette : à partir d'une communication directe, réunir des personnes aux compétences et aux profils très divers et proposer de réaliser une bibliothèque idéale aux travers d'actions et de projets très concrets : dans les bibliothèques de Paris, projet "C'est tout vert" de création de bibliothèques-jardins (cultures, grainothèque...), inviter les publics à venir passer une nuit à la bibliothèque..., aller à la rencontre des publics à l'extérieur de la bibliothèque dans des lieux très inattendus..., bibliothèque et salle de sport, projet "joyeux bazar, relooker une bibliothécaire, projet "catalogue" ou "nouveaux espaces", projet "fabrique culturelle", un bateau à histoires, des "bibliothécaires mutants", projet d'agora, et d'espace d'échanges, de transmission de savoirs, lieux ludiques, bibliobox ou Bibliolab, Fablab...

A la bibliothèque Thabor-Lucien Rose de Rennes par exemple, Carte blanche propose des animations au public, dans le hall de la bibliothèque. Un samedi après-midi sur trois, les lecteurs de la bibliothèque et les visiteurs peuvent découvrir une mini-expo spontanée, la présentation d'un atelier, un concert, une initiation à une activité de loisir créatif, des recettes de cuisine, un débat... Faire participer les habitants aux animations de la bibliothèque et valoriser des pratiques bénévoles sont les objectifs de Carte Blanche. Ce sont les habitants qui proposent des activités culturelles.

"Et concrètement Biblioremix cela débouche sur quoi ?" : à Rennes, à la bibliothèque des Beaux Arts, ou à la BMVR Les Champs-libres, dans une bibliothèque de quartier, à Brest, à la bibliothèque d'ingénieurs Télécom Bretagne, à Paris, ou encore dans le cadre d'une formation à l'ENSSIB, en Paca avec une action menée sous le nom de minibiblioremix, cela donne une démarche "opensource" et des tendances intéressantes, la bibliothèque comme lieu de partage de connaissances. Cela peut amener à travailler avec des centres sociaux, des maisons des jeunes, des scènes de musiques actuelles, des personnes de l'extérieur; cela apprend à mieux connaître les lecteurs et le sens pour eux de venir et d'utiliser la bibliothèque, cela apprend une nouvelle façon de travailler. La création collective a en soi une valeur, elle va aussi permettre une cohésion d'équipe et d'énergie de groupe.

L'objectif de Biblioremix est, sur la base d'une réflexion commune et partagée, d'échanges horizontaux de compétences, à partir de brainstorming, de prendre des initiatives. Une manière de changer de point de vue sur l'usage de la bibliothèque,

non pas de l'idée que nous nous en faisons. Sur les bases d'une conduite de projet : réflexions et actions, chaque idée d'où qu'elle vienne à sa place. Biblioremix est un bon accompagnement au changement. L'initiative est définie par "Move commons", initiative elle même portée par l'association "Comunes", afin d'encourager l'utilisation et l'expansion des Biens Communs.

<https://biblioremix.wordpress.com>

A lire, un article de Léa Lacroix et Eric Pichard dans le Médiathèmes : Bibliothèque 3ème lieu : Inventer, imaginer, prototyper et expérimenter en bibliothèque avec le public.



Plus d'une trentaine de conférences, tables rondes, rencontres et ateliers, sur les trois thématiques de ce congrès, tensions dans la relation à l'utilisateur, dans la relation à l'environnement ou internes au métier, sont accessibles en vidéo sur le site de l'ABF : <http://www.abf.asso.fr/2/143/514/ABF/61e-congres-de-labf-a-strasbourg-du-11-au-13-juin-2015>

Retour sur quatre conférences

Comment construire un projet de service partagé ?

Des interrogations qui ont porté sur les notions de projet, de changement, de missions, au travers des exemples apportés par Laurence Gaidan à la BDP du Gard et la BM de Noisy le Grand : l'objectif du collectif dans un projet de service et la cohésion d'équipe sont les enjeux d'une vraie réussite.

A partir d'un retour aux bases communes du métier, qu'elles soient celles d'une Bibliothèque départementale de prêt ou d'une bibliothèque municipale, une formule appropriée est à trouver avec une équipe pour être visible aux yeux de la collectivité, autour de trois thématiques : l'accueil et l'amélioration du service, le numérique, le travail ensemble. Chacun peut retrouver une place professionnelle et participer au recueil de données sur l'actualité du métier, au retour sur un questionnaire au public, à un travail commun et à l'écriture du projet. Il a été proposé également de s'extraire des lieux classiques de réunions de travail, d'organiser des temps d'échanges, de créer un cadre et un accompagnement de la direction, d'encourager les moments de convivialité (repas commun).

Dans le monde universitaire, des tensions importantes sont nées de la fusion des bibliothèques universitaires et du transfert à un seul service avec l'importance d'un positionnement et d'une collaboration au niveau national et international. Les tensions concernent l'autonomie de gestion et des problématiques budgétaires dans un cadre de contrat plan quinquennal et de jeux institutionnels très complexes. Regards sur des tensions internes au métier apportées par Albert Poirot, conservateur et administrateur de la

Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg.

Face au manque de temps, quels sont les outils auxquels nous pouvons penser pour prendre le temps ?

N-y-a-t-il pas des solutions au manque de temps ?

Dans le choix de l'organisation et du mode projet, des applications sont possibles des fonctionnements universitaires aux bibliothèques territoriales : dans la nouvelle organisation de la Bibliothèque Universitaire de Lorraine, si la préoccupation du temps n'est pas au départ au centre de la réflexion, la mise en place d'outils numériques, du SIGB, nécessitent des rencontres. L'organisation transversale de coordination de services, les nouvelles missions de formation, touchent un cœur de métier, ses évolutions, et interrogent la question du temps, tout en posant des problèmes encore difficile à aborder : temps de trajets et perte de temps au niveau des déplacements sur un territoire pour les BDP; temps des usagers en demande d'espaces et de services, notamment de conseils, avec la difficulté pour eux de comprendre la notion de réseau; décalage de temps entre le fonctionnement de la bibliothèque et les besoins des usagers; les aspects formation dans l'ensemble des fiches de poste...



La Bibliothèque Départementale de prêt de l'Hérault, Médiathèque Départementale Pierresvives a de son côté construit un projet autour d'un déménagement avec une commande de création d'espaces aux publics et un partage de compétences avec une agglomération (Montpellier). Ce projet a impliqué plusieurs éléments à prendre en compte : deux missions qui coïncident avec l'existence de deux équipes, des stratégies de conquête de nouveaux publics, un afflux considérable des publics, notamment au moment de l'ouverture, un public captif et qui stationne longtemps, pas de prêt, de nombreux spectacles et animations, un travail de médiation très important. Le travail en interne sur une base participative et autour de grandes thématiques a aussi permis de prendre le temps d'une réflexion sur l'éducation populaire et de rompre avec une forme verticale d'organisation afin de co-construire des services innovants, en lien notamment avec les archives départementales et le département des sports.

L'exigence d'une rapidité de réponse aux usages, une démarche de qualité au niveau de l'accueil, le conseil aux publics sont les trois axes pour répondre à cette problématique du manque de temps : comment intégrer au temps de travail des temps d'analyses (partage de documents) et d'échanges sur les collections (écoute, visionnage, impressions de lectures) ? La formation au réseau est aussi à intégrer aux temps de formation. En Normandie, la médiathèque "L'Atelier" accueille à la fois un espace musée, un

accueil social et l'office du tourisme. La médiathèque ne comporte aucun cloisonnement de ces espaces, même au niveau du travail interne. La médiathèque s'est donnée comme objectif le séjour pour le public. Beaucoup de gens ne viennent pas en médiathèque à cause de la codification qu'elle représente. Le souci du public à titre individuel est primordial. L'accueil et la proximité ont été mis au centre.

Se mettre au niveau des usagers

Il y a un baromètre entre ce que veulent les lecteurs et ce qu'achètent les bibliothécaires afin d'évaluer les services de médiation des collections et le rôle de prescripteur des bibliothécaires. Il s'agit de bien comprendre la place des bibliothécaires dans la chaîne du livre, dans le point de rencontre des livres à côté du libraire et pour l'éditeur. Il existe une complémentarité de l'offre des bibliothèques et des librairies.

Des campagnes multiformes sont possibles : au niveau de l'accueil et vers l'autonomie de l'utilisateur, les informations à donner peuvent être transmises de manière plus mobile par exemple; la réappropriation de la valorisation documentaire est essentielle et une importance est à donner au réseaux sociaux avec un accueil web, ainsi que la mise en place de rendez-vous avec des bibliothécaires pour les publics. La médiation numérique est légitime par rapport à l'offre papier. Le dynamisme est à trouver sur la présentation traditionnelle de la bibliothèque.



Quand le bibliothécaire persécute l'utilisateur : interdits et usages illégitimes

Tout d'abord quel terme utiliser pour être respectueux des publics en bibliothèque ? Lecteurs, usagers, utilisateurs, clients, citoyens ? Le lecteur n'est pas responsable des tensions des bibliothécaires. Vis à vis des lecteurs restons positifs, assez des ondes négatives. Les bibliothécaires sont trop encore prescripteurs. Les bibliothécaires ont parfois des réponses trop évasives aux recherches des lecteurs et sont inquisiteurs avec des tas de sanctions et des règlements intérieurs à faire fuir ! L'aspect administratif des inscriptions, la question du silence et de l'utilisation des téléphones portables sont autant d'éléments qui ne facilitent pas l'accès tant à la bibliothèque qu'aux documents qui s'adressent aux lecteurs. Le lieu bibliothèque et les livres sont encore trop sacralisés. La crainte de certains comportements limitent encore les accès.

Pour répondre à ces difficultés, la Bibliothèque Universitaire de Lyon 1 (Sciences, Santé, Education) construit depuis 2008, une politique de service "orientée usagers", avec une certification qualité ISO en cours. Le règlement intérieur est un cadre collectif qui doit répondre aux besoins de l'ensemble des usagers; il légitime des règles de fonctionnement et il est porteur d'une norme. Il est avant tout un appui juridique en cas de problème ou de difficulté.

Une charte d'accueil autour de laquelle s'élaborent et s'organisent des campagnes de communication, avec des focus sur des points clés du règlement peut être une formule intéressante et utile aux bibliothécaires afin de savoir accueillir l'utilisateur. C'est la simplification de l'accès à la bibliothèque qui est à privilégier, avec une réflexion à mener sur la gratuité et ses conséquences. La bibliothèque de Dunkerque a apporté un témoignage intéressant : l'accès à la bibliothèque est

gratuit, il n'y a plus de documentation administrative demandée. La Bibliothèque accueille un public de migrants, des personnes en situation très précaire, utilisateurs des services et en grande demande de renseignements sur la culture et la lecture.

La médiathèque d'Anzin quant à elle a fait le choix d'un règlement intérieur strict et a réussi à convaincre sa tutelle du prêt illimité. Elle privilégie la médiation avec l'idée d'interdire moins pour accueillir mieux. Anne Verneuil, présidente de l'ABF et directrice de la médiathèque d'Anzin est intervenue et a apporté un éclairage et des interrogations. Dans les médiathèques, il n'y a pas seulement des gens lecteurs, les publics ne sont pas seulement les gens inscrits. Il y a une difficulté à parler de 3ème lieu à la médiathèque d'Anzin à cause du chômage très important. Faut-il utiliser le terme de client afin de valoriser la bibliothèque, en dégageant ce terme de son sens commercial ? Dans la mesure où le lecteur choisit une offre d'une bibliothèque dans un environnement où la concurrence existe ? Cela est très important de solliciter les points de vues et les regards de personnes et de professions non bibliothécaires. La co-construction du règlement intérieur est aussi possible avec le public.

De son côté, la Médiathèque Pierrevives a mis en place un atelier règles et règlements pour construire un discours commun en interne. Se concentrer sur les projets et le travail auprès du public est primordial.



Édition Numérique et Bibliothèque

Grégory Colcanap, directeur du Service commun de documentation de l'Université d'Evry-Val d'Essonne, a présenté Le consortium Couperin et les problèmes qui se posent aujourd'hui sur l'édition numérique pour les bibliothèques.

Le rapport de Julia Reda met en avant les tensions autour des droits d'auteur et des pratiques sur Internet. Son objectif, face à la lenteur d'une réforme du droit d'auteur, est d'agir sur une insécurité juridique, dans un contexte de développement technologique très rapide. Actuellement, le régime du droit d'auteur et des droits voisins ferment les échanges de savoirs et de cultures transfrontalières. Unifier et harmoniser les différentes législations nationales en Europe, avec un titre européen unique de droit d'auteur, une norme ouverte, sont les défis à relever pour une réelle protection, une aide à la négociation de contrats équitables et une vraie sécurisation des usages.

Pour les bibliothèques, permettre le prêt numérique, c'est adopter une exception pour le prêt de livres au format numérique. Les bibliothèques n'ont pas à être dépendantes des services de prêt proposés par les éditeurs.

Les oeuvres du domaine public doivent rester dans le domaine public après leur numérisation. La prise en compte des délais de protection des différentes juridictions nationales créent des difficultés. Les différentes exceptions, leur caractère facultatif, créent des incertitudes juridiques et des inégalités;

Les difficultés de construction d'archives communautaires peuvent entraver la protection des oeuvres. La disponibilité des oeuvres et la rémunération des auteurs ne sont pas garanties par une protection plus longue.

De nouvelles pratiques émergent aussi (utilisation du téléphone avec photos et vidéos, smartphone, tablettes...) et transforment la création. Un espace public libre de droits est possible : liberté de panorama, accès légal aux données et droit d'exploitation.

Le rapport de Julia Reda a été voté le 16 juin en Commission des affaires juridiques au Parlement européen avec une large majorité de soutien à ses propositions, et une obligation d'imposer le droit communautaire face à une éventuelle création de droit privé. Il est donc important que les professionnels de l'information et de la documentation continuent à se faire entendre en ce qui concerne la lisibilité de cette loi.



Les bibliothèques sont actives sur ces sujets et ont une réelle légitimité à participer aux débats. Un certain nombre de points ne font cependant pas encore consensus : la question du prêt et des outils de contournement, les DRM. L'ABF au sein de l'Interassociations Archives Bibliothèques Documentation, IABD, a apporté son soutien aux propositions formulées par l'eurodéputée Julia Reda. L'International Fédération Library Associations and Institutions, IFLA, a aussi remercié ce travail porté au niveau international en terme d'harmonisation.

L'ABF soutient la campagne "Save copyright Reform" / "Défendons la réforme du droit d'auteur" et encourage les bibliothécaires à appeler les eurodéputés français à rejeter les amendements visant à édulcorer ou dénaturer ces propositions.

L'adresse du site de la campagne de Julia Reda donne un aperçu des propositions les plus importantes : copywrongs.eu.

UNE BIBLIOTHÈQUE, ÇA SERT À QUOI ?

ÉVEILLER LES **SENS** ET L'**IMAGINAIRE**

ASSURER LA **LIBERTÉ D'EXPRESSION**

TROUVER ET INTERROGER L'**INFORMATION**

STIMULER SON **ESPRIT CRITIQUE**

FAVORISER L'**INTÉGRATION SOCIALE**

CONTRIBUER À UNE **SOCIÉTÉ PLURIELLE**

DÉCOUVRIR L'**INATTENDU**

UNE BIBLIOTHÈQUE, C'EST PLUS QU'UNE HISTOIRE DE LIVRES



CYCLO-BIBLIO | BÂLE-STRASBOURG 6-10 JUIN 2015

UN TOUR LOCAL DE CYCLING FOR LIBRARIES

PASSION FOR LIBRARIES EVENTS BY THE INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR LIBRARY ADVOCACY SINCE 2011

